



Association Soissonnais en transition,

à M. Gérard Dhiver, maire adjoint, Cadre de vie et Environnement

s/c : M. Alain Crémont , maire de Soissons

SOISSONS, le 6 août 2024

Monsieur,

En tant que membres de l'association « SOISSONNAIS EN TRANSITION », nous sommes très sensibles à tout projet d'aménagement des rues de la ville de SOISSONS qui prévoit l'abattage d'arbres matures pour être remplacés par d'autres qui, en ces temps de réchauffement climatique, ne seront bénéfiques pour la santé humaine et pour la planète que dans très longtemps.

Et c'est pourquoi nous avons été particulièrement surprises de constater dans l'avenue de Paris que des arbres avaient déjà été coupés et que d'autres allaient l'être prochainement, alors que l'ensemble des Soissonnais ne semble pas être informé.

En conséquence, nous vous serions reconnaissantes de bien vouloir nous apporter les réponses aux questions ci-après :

- Sur les 41 arbres de l'avenue de Paris ( données Opendata Soissons 2021) combien sont concernés par le plan d'abattage ?
- Quels sont les résultats du diagnostic phytosanitaire obligatoire ?
- L'autorisation préfectorale d'abattage, obligatoire selon l'article L 350-3 du Code de l'environnement, a-t-elle été demandée et accordée ?

Et enfin, pourrions-nous consulter les plans de rénovation de cette avenue, par tout moyen à votre convenance, soit lors d'un rendez-vous à la mairie si vous le souhaitez, soit d'un rendez-vous à la maison du projet « Cœur de Ville » pour vous éviter tout dérangement.

Nous vous en remercions à l'avance et , dans cette attente, nous vous prions, Monsieur d'accepter l'expression de nos meilleurs sentiments.

Mme Béatrice CHOFFART, co-trésorière de l'association

Mme Eliette LEPERS, membre de l'association

Mme Béatrice TURCI, membre de l'association